



Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 044-214401002-20260518-2026061-AI



4 rue de la Poste 44690 MONNIÈRES

Téléphone : 02.40.54.60.64

Courriel : accueil@mairie-monnières.com

ARRÊTÉ 2026-061

Désignation du correspondant défense

Le Maire de Monnières,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-18 ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 du Secrétariat d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants, créant la fonction de correspondant Défense ;

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du Secrétariat d'Etat chargé de la Défense et des Anciens Combattants,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

Vu la délibération n°2026-03-20-001 du 20 mars 2026 procédant à l'élection du Maire ;

Vu la délibération n°2026-03-20-003 du 20 mars 2026 procédant à l'élection des adjoint(e)s ;

ARRÊTE :

Article 1 : Monsieur Stéphane Lemoine, 1^{er} adjoint, est désigné correspondant Défense pour la commune de Monnières.

Article 2 : Le correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. Il remplit une mission de sensibilisation des concitoyens, en développant le lien armée-nation et l'esprit de défense, en associant tous les citoyens aux questions de défense. Il s'exprime sur l'actualité Défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance de la solidarité.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé(e) et publié sur le site internet de la Commune de Monnières.

Article 4 : Le/La directeur/directrice Général(e) des Services de la ville, ou en cas de vacance du poste, les directeurs/directrices Général(e) Adjoint(e) des Services de la ville, est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Monnières, le 18 mai 2026

Le Maire, Jacques DRONNEAU





Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 044-214401002-20260518-2026061-AI



4 rue de la Poste 44690 MONNIÈRES

Téléphone : 02.40.54.60.64

Courriel : accueil@mairie-monnières.com

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

